



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 1790

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Monique Papon.

Mme Monique Papon. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, la composition du gouvernement israélien de Benjamin Netanyahu est pour nous source d'inquiétudes. (Murmures sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Laurent Dominati. Mais non !

Mme Monique Papon. Inquiétude sur le processus de paix, d'abord. Le nouveau gouvernement a en effet formulé de manière très claire un triple non : non au désengagement du Golan, non à l'État palestinien et non aux négociations sur Jérusalem.

Inquiétude également sur la place de la diplomatie française dans le nouveau dialogue Washington - Tel-Aviv. Notre pays avait réussi grâce à vos efforts à imposer une médiation et à permettre un discours équilibré entre les exigences de sécurité de l'État hébreu et les aspirations légitimes des peuples arabes.

Nous comprenons, bien sûr, monsieur le ministre, la prudence actuelle de votre ministère. Mais nous vous demandons ce que compte faire la France, qui compte beaucoup d'amis et de sympathies au Proche-Orient. Comment faire pour relancer le processus de paix, cette paix indispensable, et conserver ainsi la place qui lui revient dans cette partie du monde ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. Madame le député, je comprends les inquiétudes que vous exprimez sur la situation qui prévaut aujourd'hui au Moyen-Orient. Et il est vrai que cette inquiétude s'exprime de divers côtés.

Elle s'est exprimée du côté des pays arabes qui se sont réunis au Caire à l'initiative du président Hosni Moubarak. Vous aurez observé comme moi que cette rencontre a été placée sous le signe de la modération et que le choix fait par l'ensemble des pays réunis au Caire a été de réclamer la poursuite du processus de paix. Je comprends aussi les inquiétudes que vous exprimez à la suite des élections législatives israéliennes.

M. Robert Pandraud. Démocratiques.

M. le ministre des affaires étrangères. Mais notre mission n'est pas de nous ingérer dans les décisions prises par le peuple israélien. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Elle est de prendre acte de cette situation.

M. Robert Pandraud. Exactement.

M. le ministre des affaires étrangères. M. Netanyahu, le nouveau Premier ministre, viendra à Paris dans un avenir prochain. Moi-même, je me rendrai dans la région dans les semaines à venir, et nous continuerons à agir dans la même direction, c'est-à-dire à faire en sorte que le processus de paix puisse se poursuivre sur la base des décisions déjà prises, des résolutions votées par le Conseil de Sécurité. Nous continuerons à y maintenir le prestige et l'influence de la France. Il ne s'agira pas de notre part de prudence, mais de détermination ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Monique Papon.

Mme Monique Papon. Ma question s'adresse a M. le ministre des affaires etrangeres.

Monsieur le ministre, la composition du gouvernement israelien de Benyamin Netanyahu est pour nous source d'inquietudes. (Murmures sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Laurent Dominati. Mais non !

Mme Monique Papon. Inquietude sur le processus de paix, d'abord. Le nouveau gouvernement a en effet formule de maniere tres claire un triple non: non au desengagement du Golan, non a l'Etat palestinien et non aux negociations sur Jerusalem.

Inquietude egalement sur la place de la diplomatie francaise dans le nouveau dialogue Washington - Tel-Aviv. Notre pays avait reussi grace a vos efforts a imposer une mediation et a permettre un discours equilibre entre les exigences de securite de l'Etat hebreu et les aspirations legitimes des peuples arabes.

Nous comprenons, bien sur, monsieur le ministre, la prudence actuelle de votre ministere. Mais nous vous demandons ce que compte faire la France, qui compte beaucoup d'amis et de sympathies au Proche-Orient. Comment faire pour relancer le processus de paix, cette paix indispensable, et conserver ainsi la place qui lui revient dans cette partie du monde ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Madame le depute, je comprends les inquietudes que vous exprimez sur la situation qui prevaut aujourd'hui au Moyen-Orient. Et il est vrai que cete inquietude s'exprime de divers cotes.

Elle s'est exprimee du cote des pays arabes qui se sont reunis au Caire a l'initiative du president Hosni Mubarak. Vous aurez observe comme moi que cette rencontre a ete placee sous le signe de la moderation et que le choix fait par l'ensemble des pays reunis au Caire a ete de reclamer la poursuite du processus de paix. Je comprends aussi les inquietudes que vous exprimez a la suite des elections legislatives israeliennes.

M. Robert Pandraud. Democratiques.

M. le ministre des affaires etrangeres. Mais notre mission n'est pas de nous ingerer dans les decisions prises par le peuple israelien. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.) Elle est de prendre acte de cette situation.

M. Robert Pandraud. Exactement.

M. le ministre des affaires etrangeres. M. Netanyahu, le nouveau Premier ministre, viendra a Paris dans un avenir prochain. Moi-meme, je me rendrai dans la region dans les semaines a venir, et nous continuerons a agir dans la meme direction, c'est-a-dire a faire en sorte que le processus de paix puisse se poursuivre sur la base des decisions deja prises, des resolutions votees par le Conseil de Securite. Nous continuerons a y maintenir le prestige et l'influence de la France. Il ne s'agira pas de notre part de prudence, mais de determination ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [Mme Papon Monique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1790

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 juin 1996, page 4954

Réponse publiée le : 27 juin 1996, page 4954

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 juin 1996